



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 4

Absents : 0

Date de convocation : 1^{er} septembre 2020

Date d'affichage : 1^{er} septembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept septembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - MARTIN Jean-Marie - BAILLY Béatrice - POIROT Marie - COCHET Jean-Pierre

Étaient représentés : Marie-Pierre RAMBAUD (donne procuration à Béatrice BAILLY) - Pascal CLAPPIER (donne procuration à Jean-Pierre ROUGEAUX) - Stéphanie FEUTRIER (donne procuration à Natacha RIVAS) - Christian GRANGE (donne procuration à Jean-Pierre COCHET)

Madame Marie POIROT est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 20-09-097

Objet : Tableau des effectifs

Le rapporteur : Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Je vous propose de modifier le tableau des effectifs de manière à créer un poste de d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe (emploi de catégorie C) afin que je puisse nommer un agent qui a bénéficié d'un avancement de grade et qui est l'adjoint du responsable du centre technique municipal.

En fonction de ces éléments, je vous propose de vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu l'avis de la Commission des finances en date du 1^{er} septembre 2020,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver le tableau des effectifs de la Commune comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/09/2020

Reçu en préfecture le 11/09/2020

Affiché le 11/09/2020

ID : 073-217303064-20200907-20_09_097-DE



Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois créés / pourvus
Direction Directeur général des services Directeur général adjoint des services Attaché territorial principal		1/1 1/1 2/0
Services administratifs Comptabilité - RH Adjoints administratifs Accueil Adjoints administratifs	 Adjoint administratif principal 1 ^e classe Adjoint administratif principal 2 ^e classe Adjoint administratif principal de 1 ^e classe Adjoint administratif (28/35 ^e)	 1/1 1/1 1/1 1/1
Services techniques Urbanisme Technicien Bureau d'études Technicien Ingénieur Centre technique municipal Technicien Agents de maîtrise Adjoints techniques territoriaux	 Technicien principal de 2 ^e classe Technicien Ingénieur Technicien Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal Adjoint technique principal 1 ^e classe Adjoint technique principal 2 ^e classe Adjoint technique	 1/1 1/1 1/0 1/0 2/1 3/1 3/3 9/6 5/3
Police municipale Agent de police municipale ASVP ASVP	 Brigadier-chef principal Adjoint technique Adjoint technique principal 2 ^e classe	 1/0 1/0 1/1
Ecole / Bâtiments Ecole ATSEM Adjoints d'animation Ménage des bâtiments Adjoints techniques territoriaux	 ATSEM principal de 2 ^e classe Adjoint d'animation (30/35 ^e) Adjoint technique Adjoint technique principal 2 ^e classe (15/35 ^e)	 3/1 1/1 1/1 1/1

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 11/09/2020

Affichage : 11/09/2020

Valloire, le 11/09/2020

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

